

SGPA CGT-Culture
Loi de 2003 :
Privatisation de l'archéologie préventive
Livre blanc 2013 :
Privatisation de la recherche ?

SYNDICAT GÉNÉRAL DES PERSONNELS DU SERVICE PUBLIC DE L'ARCHÉOLOGIE
12, rue de Louvois - 75002 PARIS
Tél. : 01 40 15 51 86/87/70 - Fax : 01 40 15 51 77
E-Mail : sgpa.cgt-culture@culture.gouv.fr

Le livre blanc est sorti ! 148 Pages de constats (parfois très intéressants) de propositions (souvent très pauvres) mais surtout PAS UNE LIGNE pour, ne serait-ce qu'envisager une alternative à un système qui considère l'archéologie comme une marchandise. Ce statu quo idéologique n'était en rien imposé par la lettre de mission de la ministre, au contraire, dans son discours de Saint-Rémy-de-Provence, la ministre s'engageait à une évaluation « *...approfondie, sans tabou ni a priori* » qui posait de fait la question d'un retour à une archéologie publique. Les termes du discours de la ministre impliquaient *a minima* d'envisager sur un pied d'égalité la continuité ou la fin du système concurrentiel.

Auto-censure

La commission a d'elle-même décidé d'occulter ce débat et de s'imposer cette allégeance au lobby de l'archéologie commerciale, bien représenté en son sein il est vrai.

Si la partie « constat » semble quelque peu rechercher le consensus, la partie « propositions », par tout ce qu'elle occulte sans la moindre argumentation est

UNE VERITABLE PROVOCATION ENVERS TOUS CEUX QUI DEFENDENT LE SERVICE PUBLIC DE L'ARCHEOLOGIE.

Dans le bilan économique et social manquent... les conséquences sociales de la loi de 2003, balayées sous le tapis (pas un mot) comme si cette question était annexe et que l'archéologie se faisait sans archéologues. Reste un bilan partiel, édulcoré, la commission reconnaissant elle-même à plusieurs reprises n'avoir pu travailler sur les aspects économiques faute de données fiables et appelant à la constitution d'un groupe de travail « *pour établir un bilan qualitatif de l'archéologie française* ».

Bien entendu, on se retrouvera sur certaines prises de positions mais l'ensemble des propositions relèvent d'une frilosité extrême. La question de la maîtrise d'ouvrage en est un exemple flagrant :

LA COMMISSION OSE PROPOSER QUE LE CHOIX DE L'OPERATEUR RESTE A L'AMENAGEUR

Vive la r€ch€ch€!

En fait la seule vraie nouveauté consiste en un magnifique cadeau aux entreprises privées. La commission déclare « *qu'il est indispensable que la recherche figure au titre des missions officielles des opérateurs d'archéologie préventive et bénéficie d'un appui à son financement.* » Même les ultralibéraux qui ont rédigé la loi de 2003 n'avaient pas osé étendre la compétence recherche aux opérateurs privés !

CE LIVRE BLANC N'EST PAS DIGNE DU DISCOURS QUI L'A INSTITUE, LA BALLE EST MAINTENANT DANS VOTRE CAMP, MADAME LA MINISTRE !!

Paris, le 04 avril 2013

Pour lire en ligne les propositions du SGPA CGT-Culture sur le site de la CGT-Culture, cliquez sur le lien :

<http://www.cgt-culture.fr/spip.php?article1720>